

Contribution à une Théorie de l'Architecture

Autor(en): **Perret, Auguste**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **34 (1947)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-26970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Architecture égyptienne. Ramesseum, Thèbes



Architecture grecque. Olympion, Athènes

Contribution à une Théorie de l'Architecture

par Auguste Perret

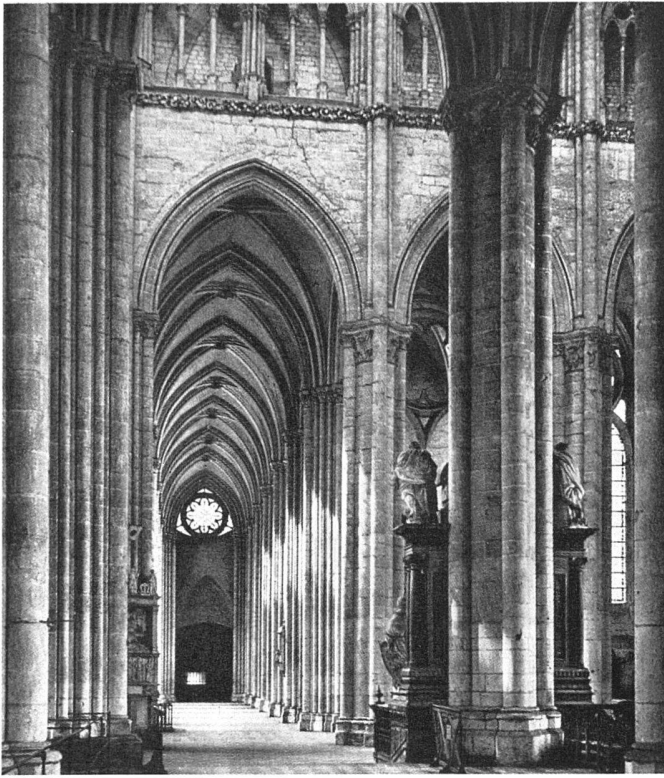
TECHNIQUE

*permanent hommage rendu à la nature,
essentiel aliment de l'imagination,
authentique source d'inspiration,
prière, de toutes la plus efficace,
langue maternelle de tout créateur,
technique, parlée en poète, nous conduit en :*
ARCHITECTURE

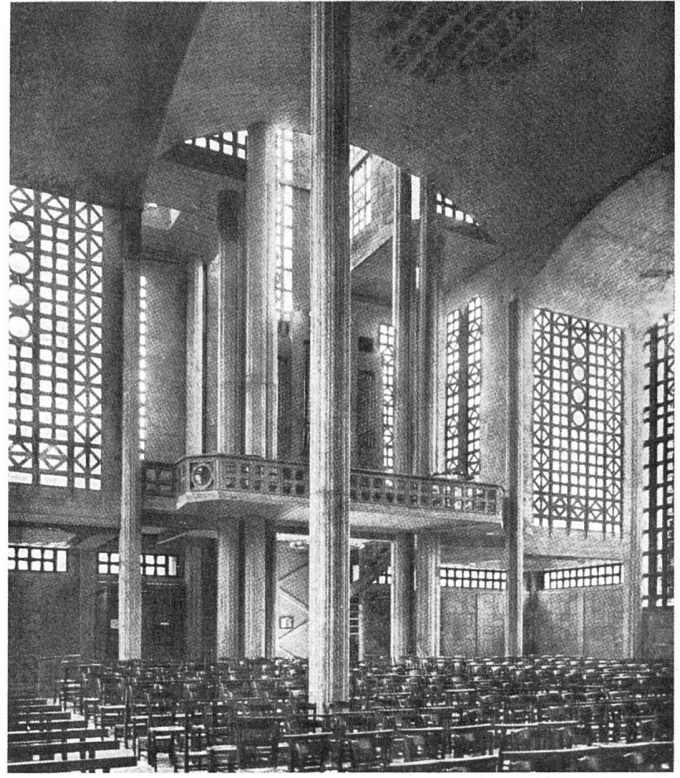
- * *L'Architecture est l'art d'organiser l'espace.
C'est par la construction qu'il s'exprime.*
- * *Mobile ou immobile
tout ce qui occupe l'espace
appartient au domaine de l'Architecture.*
- * *L'Architecture s'empare de l'espace,
le limite, le clôt, l'enferme.
Elle a ce privilège de créer des lieux magiques,
tout entiers œuvre de l'esprit.*
- * *L'Architecture est, de toutes les expressions de l'art,
celle qui est le plus soumise aux conditions matérielles.*

*Permanententes sont les conditions qu'impose la nature.
Passagères, celles qu'impose l'homme.*

- * *Le climat, ses intempéries
Les matériaux, leurs propriétés,
La stabilité, ses lois,
L'optique, ses déformations;
Les sens éternel et universel
des lignes et des formes,
imposent des conditions qui sont permanentes.*
- * *La fonction, les usages, les règlements, la mode,
imposent des conditions qui sont passagères.*
- * *Architecte est le constructeur
qui satisfait au passager par le permanent.
Il est celui
qui, par la grâce d'un complexe de science et d'intuition,
conçoit un vaisseau, un portique, un abri souverain,
capable de recevoir dans son unité
la diversité des organismes nécessaires à la fonction.*
- * *C'est par la construction que l'architecte satisfait
aux conditions tant permanentes que passagères.*



Architecture gothique. Cathédrale d'Amiens. D'après Clemen-Hürliemann, *Gotische Kathedralen in Frankreich, Zürich und Berlin 1937*



Architecture moderne. Eglise du Raincy, Structure en béton armé (A. Perret)

* La construction est la langue maternelle de l'architecte.
L'architecte est un poète qui pense et parle en construction.

* Les grands édifices d'aujourd'hui comportent une ossature, une charpente en acier ou en béton de ciment armé.

L'ossature est à l'édifice ce que le squelette est à l'animal,

De même que le squelette de l'animal, rythmé, équilibré, symétrique, contient et supporte les organes les plus divers et les plus diversement placés.

De même la charpente de l'édifice doit être composée, rythmée, équilibrée, symétrique même.

Elle doit pouvoir contenir les organismes, les services les plus divers et les plus diversement placés, exigés par la destination, la fonction.

* Celui qui dissimule une partie quelconque de la charpente se prive du seul légitime, et plus bel ornement de l'architecture. Celui qui dissimule un poteau commet une faute. Celui qui fait un faux poteau commet un crime.

* L'édifice, c'est la charpente munie des éléments et des formes imposés par les conditions permanentes qui, le soumettant à la nature, le rattachent au passé et lui confèrent la durée.

* Les conditions passagères et les conditions permanentes satisfaites, l'édifice, ainsi soumis à l'homme et à la nature, aura du caractère; il aura du style, il sera harmonieux. Caractère, style, harmonie, jalonnent le chemin qui, par la vérité, conduit à la beauté.

* C'est par la splendeur du vrai que l'édifice atteint à la beauté.

* Le vrai est dans tout ce qui a l'honneur et la peine de porter ou de protéger.

* Ce vrai, c'est la proportion qui le fera resplendir, et la proportion c'est l'homme même.